

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-89_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation
08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Numérotation de parcelles ZA Bel Air
N°89/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Vu la délibération n°03/2024 du 8 janvier 2024, par laquelle le Bureau validait l'acquisition de la parcelle AM 616 sur la ZA Bel Air sur la commune de Port Lesney,

Considérant que le Service des Impôts foncier a tout d'abord porté la parcelle sur la section AM puis sur la section AL, mais que le plan de division n'a pas été modifié entre temps,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, annule et remplace la délibération n°03/2024 pour passer de la parcelle AM 616 à la parcelle AL 616, de même contenance : 7a 20ca.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

